

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 16 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 11/12/2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Stéphanie COLIN, Danielle CHARTON.
Messieurs Thierry BRUGGEMAN, Jean-Pierre GALLOIS, Guy PIQUET, Sylvain QUOIRIN, Franck WILFART.

Pouvoirs : Véronique MOULIN donnant pouvoir à Sylvain QUOIRIN
David ALRIVIE donnant pouvoir à Stéphanie COLIN jusqu'à son arrivée à 19h50

Absents excusés : Coralie ARNOLD, Ariane VEILANDE, Franck BLANCHARD, Stéphane ROLLET

Secrétaire de séance : Stéphanie COLIN

Le compte rendu de la séance du 18 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Désaffectation et déclassement du domaine public de l'école des Fourneaux N° 001 – 16/12/19

Par délibération en date du 18 novembre 2019, le conseil municipal a approuvé la cession au profit de Monsieur GHOHARI Dimitri et Madame ROCHE Eva, d'un bien cadastré section AB n° 0218 au prix de 70 000 €.

Cet immeuble était une ancienne école communale.

Or, dans les faits, si celui-ci est bien désaffecté depuis plusieurs années, aucun acte juridique n'en a prononcé le déclassement.

Dès lors préalablement à la vente au profit de Monsieur GHOHARI Dimitri et Madame ROCHE Eva, sur laquelle le conseil municipal s'est prononcé lors de la séance du 18 novembre dernier, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la Commune.

Il est proposé au conseil municipal :

- De constater la désaffectation de la parcelle AB n° 0218, en tant qu'elle n'est pas utilisée pour l'école, ni aucun autre service et qu'elle n'est pas ouverte au public ;
- D'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Vote : Pour 9

Contrat du photocopieur de la mairie
N° 002 – 16/12/19

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de revoir le contrat du photocopieur de la Mairie.

Les devis présentés sont :

DACTYL BURO :

- Contrat de location sur 21 trimestres,
- Location BHC250I : 61 € HT/mois,
- Tarif page en noir : 0.0039 € HT,
- Tarif page couleur : 0.039 € HT.

SOS INFORMATIQUE :

- Contrat de location sur 21 trimestres,
- Location TA COLOR 2507CI : 58 € HT/mois,
- Tarif page en noir : 0.0036 € HT,
- Tarif page couleur : 0.036 € HT.

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui de SOS Informatique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ACCEPTE le changement de photocopieur de la Mairie avec le contrat, tel exposé ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes démarches à cette fin.

Vote : Pour 8 Abstention : 1

Ajout de caméra sur le Parvis des Justes
N° 003 – 16/12/19

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'ajouter une caméra sur le Parvis des Justes.

Le devis présenté est :

PARTENAIRE INFORMATIQUE	680.33 € HT	816.40 € TTC
-------------------------	-------------	--------------

Guy PIQUET ne prend pas part au vote.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 8

INFORMATIONS

Arrivée de David ALRIVIE à 19h50.

CCAS :

Colis de fin d'année en cours de distribution.

Commande groupée de fioul prévue début janvier.

Organisation repas de fin d'année 2020 à revoir.

ONF :

Choix de l'assiette à reporter pour avoir l'avis de la commission des bois.

Bâche incendie Rue du Donjon :

Travaux en cours pour une installation semi enterrée avec un entourage arboré.

Stationnement rue des forges :

Suite à la réunion avec les riverains, un courrier leur a été envoyé pour d'éventuels commentaires avant le traçage en janvier.

Carrefour du Trianon :

Discussion autour de la signalisation, un avis sera demandé à Madame Duchamps de l'ATR.

Date du prochain conseil municipal :

Lundi 20 janvier 2020 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 16/12/2019 : Désaffectation et déclassement du domaine public de l'école des Fourneaux

Délibération n° 002 – 16/12/2019 : Contrat du photocopieur de la mairie

Délibération n° 003 – 16/12/2019 : Ajout de caméra sur le Parvis des Justes